

Aide à l'achat d'un vélo électrique : les collectivités territoriales foncent !

Avec la distanciation sociale, plus question de surcharger les transports en commun. Ainsi dans les grandes villes comme partout ailleurs, l'utilisation du vélo électrique est désormais plébiscitée par les usagers. A la fois très utile sur le plan sanitaire et Éco-responsable, le "VAE" est le candidat idéal aux aides, primes et subventions.



La mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique dépend avant tout des collectivités territoriales. Depuis le début du déconfinement, les initiatives fleurissent partout en France et désormais la plupart des grandes villes proposent cette aide à leurs habitants.

Les conditions d'accès et montants sont fixés par les mairies, départements ou régions, mais la tendance est claire : élargir au maximum le nombre de bénéficiaires et augmenter le montant de l'aide. C'est le cas notamment en région parisienne, par le biais du dispositif "Île-de-France Mobilités" qui permet à tous les Franciliens de bénéficier d'une aide de 500 euros pour l'acquisition d'un vélo électrique sans aucune condition de ressources.

Il existe également un bonus écologique lors de l'achat d'un VAE. Il est valable sur l'ensemble du territoire, mais il ne vient qu'en complément d'une aide locale et ne peut être perçu de façon indépendante. Par ailleurs, son montant ne peut être supérieur à celui de l'aide locale et le cumul des aides ne peut excéder 200 euros.

Souvent caduc dans les grandes villes qui proposent des aides particulièrement attractives, le bonus écologique s'avère en revanche très utile pour les habitants des villes moyennes notamment lorsque le montant de la prime locale oscille entre 50 et 100 euros.

Consultez notre dossier : <https://www.aide-sociale.fr/subvention-velo-electrique/>

À propos : Depuis 2012, Aide-Sociale.fr accompagne la population dans l'accès aux aides et la protection sociale. Il a été créé par Johan Hallef et emploie aujourd'hui une dizaine de personnes.

La vocation d'aide-sociale.fr est d'orienter et de mieux informer les français sur les nombreux dispositifs sociaux existants. L'objectif est à la fois d'expliquer le fonctionnement des aides, les conditions d'accès, les montants et de faciliter les démarches pour les obtenir en détaillant les procédures administratives à accomplir.

Visitez également notre page presse : <https://www.aide-sociale.fr/contact-presse/>